

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 21 juin 2023

### **Allier : lancement d'un centre de ressources territorial au Centre Hospitalier Cœur du bourbonnais**

**Permettre aux personnes âgées de vieillir le plus longtemps possible chez elles grâce à un accompagnement renforcé à domicile, c'est l'objectif premier des centres de ressources territoriaux. En Auvergne-Rhône-Alpes, 5 centres ont été ouverts depuis le début de l'année 2023, le premier CRT de l'Allier situé au Centre Hospitalier Cœur du bourbonnais fête aujourd'hui son ouverture.**

#### **Le centre de ressources territorial, une alternative à l'entrée en Ehpad**

Alors que de plus en plus de personnes âgées aspirent à vieillir le plus longtemps possibles chez elles, les centres de ressources territoriaux ont été créés en avril 2022 afin de permettre une prise en charge optimale et pérenne pour répondre à ces objectifs.

Lorsqu'un accompagnement classique déjà assuré par les acteurs de l'aide à domicile n'est plus suffisant pour les personnes âgées qui souhaitent rester chez elles, le centre de ressource territorial met en place un dispositif renforcé d'accompagnement à domicile.

**Une offre de services proposée dans un environnement sécurisé qui a aussi pour objectif de faciliter le parcours de santé de ces personnes.**

Cette mission peut être portée soit par un EHPAD soit par un service à domicile (SAAD, SSIAD ou SPASAD) et prochainement par un Service autonomie à domicile, en coopération avec les autres acteurs du territoire.

## Le centre de ressources territorial, soutien des professionnels de santé

Deux missions doivent être menées conjointement par le centre de ressources territorial

- la mission d'**appui aux professionnels** du territoire (formation, appui administratif et logistique, mise à disposition de compétences...), afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ;
- la mission d'**accompagnement renforcé pour des personnes âgées en perte d'autonomie** nécessitant un accompagnement à domicile plus intensif, en alternative à l'EHPAD.

Une dotation annuelle de 400 000 € est versée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes aux structures retenues pour remplir ces missions.

### Dans l'Allier, un centre financé à 100% par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Parmi les nombreuses candidatures, qui démontrent bien l'intérêt de ce nouveau dispositif, l'EHPAD du Centre Hospitalier de proximité Cœur de Bourbonnais a su proposer la mise en place d'un CRT ambitieux, construit et pensé à partir des forces de chaque acteur de son territoire.

La construction partenariale de ce CRT constitue un véritable atout pour en faire une réussite au bénéfice des Bourbonnais.

#### Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03